



soltis

Soltis ELS17-1H
Soltis ELS23-1H
Soltis ELS27-1H
Soltis ELS34-1H
Soltis ELS39-1H



Notice d'emploi

**Mini-chaufferie à gaz chauffage seul
avec option ballon inox**

Tirage naturel

T30.34842.00



Modèles et brevets déposés - Réf: 6 720 612 197 -1 (05.02) CP

La passion du service et du confort.

Mesures de sécurité	2
Explication des symboles	2
1 Aperçu des fonctions	3
2 Mise en service	3
2.1 Avant la mise en marche	3
2.2 Allumer / éteindre l'appareil	3
2.3 Mettre en marche le chauffage	3
2.4 Régulation du chauffage (en option)	4
2.5 Position été (eau chaude sanitaire uniquement)	4
2.6 Régler la température d'eau chaude sanitaire	4
2.7 Protection contre le gel	4
3 Consignes pour économiser l'énergie	5
4 Mise en sécurité (tirage naturel)	3
4.1 Mise en sécurité des appareils à tirage naturel	5
5 Généralités	5
5.1 Nettoyage de l'habillage	5
5.2 Entretien	5
5.3 Changement de gaz	5
6 Défaut de fonctionnement	6

Mesures de sécurité

Si l'on perçoit une odeur de gaz :

- ▶ Ne pas actionner les commutateurs électriques ou tout autre objet pouvant provoquer des étincelles.
- ▶ Fermer le robinet gaz (voir page 3).
- ▶ Ouvrir les fenêtres et les portes.
- ▶ Eteindre toute flamme à proximité.
- ▶ Téléphoner immédiatement, **de l'extérieur**, à la compagnie de gaz et à votre installateur ou service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Si l'on perçoit une odeur de gaz brûlés :

- ▶ Mettre l'appareil hors service (voir page 3).
- ▶ Ouvrir les fenêtres et les portes.
- ▶ Informer immédiatement votre installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Installation, modifications

- ▶ L'installation ainsi que les modifications éventuellement apportées à l'appareil doivent être exclusivement confiées à votre installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.
- ▶ Toute intervention sur un organe scellé est interdite.
- ▶ Les orifices de ventilation pratiqués dans les portes, fenêtres et parois **ne doivent pas être obturés ou réduits (appareils à tirage naturel)**.
- ▶ Les gaines, conduits et dispositifs d'évacuation des gaz brûlés ne doivent pas être modifiés.
- ▶ En cas de pose ultérieure de fenêtres étanches, veillez à assurer l'alimentation en air de combustion (**appareils à tirage naturel**).

Maintenance

- ▶ Nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec votre installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc. Il est indispensable de soumettre l'appareil à un service annuel de maintenance.
- ▶ Conformément à la réglementation nationale en vigueur sur la protection contre les émissions polluantes, l'exploitant est responsable de la sécurité et de l'écocompatibilité de l'installation.
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange d'origine!

Matières explosives et facilement inflammables

- ▶ Ne pas stocker ou utiliser des matières inflammables (papier, peintures, diluants, etc.) à proximité immédiate de l'appareil.

Air de combustion / air ambiant

- ▶ L'air de combustion / air ambiant doit être exempt de substances agressives (comme par exemple les hydrocarbures halogénés qui contiennent des combinaisons chlorées ou fluorées), afin d'éviter la formation de corrosion.

Explication des symboles



Les indications relatives à la sécurité sont écrites sur un fond grisé et précédées d'un triangle de présignalisation.

Les mots suivants indiquent le degré du danger encouru si les indications pour éviter ce risque ne sont pas suivies.

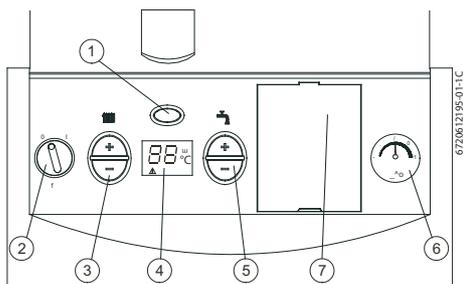
- **Prudence** : risque de légers dommages matériels.
- **Avertissement** : risque de légers dommages corporels ou de gros dommages matériels.



Dans le texte, les **instructions** sont précédées du symbole ci-contre. Elles sont délimitées par des lignes horizontales.

La mise en application de ces instructions ne risque pas d'endommager l'appareil ou de mettre en péril l'utilisateur.

1 Aperçu des fonctions



1. Voyant de mise en sécurité du brûleur et réarmement manuel de la mini-chaudière
2. Interrupteur Marche/Arrêt
3. Boutons de réglage de la température chauffage (réglage entre 40 °C et 90 °C)
4. Afficheur digital
5. Boutons de réglage de la température sanitaire (réglage entre 10 °C et 70 °C)
6. Manomètre
7. Emplacement pour une horloge (option)

2 Mise en service



Réglages des différents modes

Lors d'un réglage, la valeur réglée est sauvegardée au bout de 15 secondes, si aucune impulsion n'a été effectuée sur les boutons de réglages de température. L'afficheur revient alors à la température réelle du départ chauffage ou du préparateur d'eau chaude sanitaire.

2.1 Avant la mise en marche

Robinet gaz

- ▶ Ouvrir le robinet gaz de l'installation.

Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage

- ▶ Ouvrir les vannes d'isolement chauffage et sanitaire dans le cas d'une installation avec un ballon.
- ▶ L'aiguille du thermo-manomètre (6) doit être comprise entre 1 et 1,5 bar.
- ▶ Si l'aiguille se situe en-dessous de 1 bar (dans installation froide), ajouter de l'eau jusqu'à ce que l'aiguille se positionne au dessus à l'aide du robinet de remplissage de l'installation.
- ▶ Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre spécialiste.
- ▶ Avec une température de l'eau du circuit de chauffage plus élevée, il ne faut pas dépasser **une pression max. de 3 bar** (la soupape de sécurité s'ouvre à cette valeur de pression).

2.2 Allumer / éteindre l'appareil

Allumer

- ▶ Mettre l'interrupteur principal rep (2) sur la position (I).
- ▶ L'afficheur rep (4) indique -- puis par exemple 20 °C qui correspond à la température de départ chauffage.

- ▶ Le tableau vérifie d'abord toutes les fonctions de sécurité puis le circulateur et le brûleur est mis en service.

Eteindre

- ▶ Mettre l'interrupteur principal rep (2) sur la position (0).

2.3 Mettre en marche le chauffage

Mode Hiver

En mode Hiver, la mini-chaudière assure les fonctions chauffage et sanitaire dans le cas où le préparateur d'eau chaude sanitaire BIL75 ou BIL120 serait raccordé.

Le réglage manuel de la température chauffage et sanitaire, s'il y a lieu, s'effectue à l'aide des boutons de réglage (3) et (5).



La température de chauffage doit être réglée sur une valeur supérieure à 40 °C.

Un réglage inférieur à 40 °C est interprété comme l'arrêt de la fonction chauffage (c.-à-d. passage en mode Été).

Réglage de la température chauffage



- ▶ Appuyer sur le bouton de réglage (rep. 3) pendant 3 secondes :

L'afficheur (rep. 4) clignote en indiquant la température de consigne chauffage.

- ▶ Par la suite, chaque impulsion (+ ou -) augmente ou diminue la température de consigne chauffage de 1°C.



La plage de réglage allant de 40 °C à 90°C, un réglage inférieur à 40 °C est interprété comme un arrêt du chauffage. **La valeur 0 °C apparaît alors sur l'afficheur (rep. 4) = mode été.**

Réglage du mode de fonctionnement du circulateur

Lorsque la mini-chaudière est commandée par un thermostat d'ambiance, le mode de fonctionnement du circulateur peut-être choisi.

Mode de fonctionnement intermittent (réglage usine : mode économique) :

Lors de l'arrêt de la demande provenant du thermostat d'ambiance ou de la sonde d'ambiance, le circulateur s'arrête (avec un post-fonctionnement de 10 minutes après l'arrêt du brûleur).

Mode de fonctionnement continu :

Fonctionnement permanent du circulateur en mode hiver (consigne chauffage comprise entre 40 et 90 °C)

Accès au mode de fonctionnement du circulateur:

- ▶ Appuyer simultanément sur les 4 touches (+/-) des boutons de réglage (rep. 3 et rep. 5) pendant 10 secondes:

- l'afficheur rep (4) indique:

- mode de fonctionnement intermittent 
- mode de fonctionnement continu 

Mini-chaufferie chauffage seul (sans préparateur d'eau chaude BIL75 ou BIL120):

Il est recommandé de faire fonctionner le circulateur chauffage quelques secondes de temps en temps, pour éviter tout risque de gommage.

2.4 Régulation du chauffage (en option)

- ▶ Réglez le thermostat asservi à la température ambiante (TRL 22, TRL1.26, TRL7.26 et TRL7.26 AF) sur les températures souhaitées.

2.5 Position été (eau chaude sanitaire uniquement)

Mode Eté

En mode été, la mini-chaufferie assure uniquement la fonction sanitaire dans le cas où le préparateur d'eau chaude sanitaire BIL75 ou BIL120 serait raccordé. Le réglage de la température sanitaire s'effectue à l'aide du bouton de réglage (5).

La température de chauffage doit être réglée sur une valeur inférieure à 40 °C (apparition de 0 °C sur l'afficheur). Un réglage supérieur à 40 °C est interprété comme la remise en service du chauffage (c.-à-d. passage en mode Hiver).

2.6 Régler la température d'eau chaude sanitaire

Réglage de la température sanitaire (en cas de raccordement à un préparateur d'eau chaude sanitaire BIL).



- ▶ Appuyer sur le bouton de réglage (rep. 5) pendant 3 secondes:

L'afficheur (rep. 4) clignote en indiquant la température de consigne sanitaire.

- ▶ Par la suite, chaque impulsion augmente ou diminue la température de consigne sanitaire de 1°C.



La plage de réglage allant de 10 °C à 70 °C, il est conseillé de ne pas régler la température sanitaire à une valeur inférieure à 50 °C afin d'assurer un bon service d'eau chaude et d'éviter les risques de prolifération de légionelles.

2.7 Protection contre le gel

- ▶ Laisser le chauffage allumé.

ou

- ▶ Additionner à l'eau du circuit de chauffage du produit anti-gel Bionigel.

3 Consignes pour économiser l'énergie

Economiser le gaz

La mini-chaufferie a été construite de façon à assurer une consommation de gaz réduite, des émissions polluantes faibles et un confort optimal. L'alimentation du brûleur en gaz est réglée suivant la température ambiante désirée de l'appartement. La mini-chaufferie règle automatiquement la flamme du brûleur lorsque l'on baisse la température ambiante. Cette modulation de puissance assure un lissage des variations de température et permet une répartition homogène de la température dans les locaux de l'appartement. De ce fait, l'appareil peut travailler pendant un temps prolongé sans consommer plus de gaz qu'un appareil qui est soumis à des cycles marche-arrêt en permanence.

Régulation du chauffage

La réglementation des installations de chauffage en vigueur exige une régulation du chauffage par l'intermédiaire d'un thermostat asservi à la température ambiante ou d'un thermostat asservi à la température extérieure en liaison avec les robinets thermostatiques des radiateurs.

Installation de chauffage équipée d'un thermostat asservi à la température ambiante TRL...

Le local où est installé le thermostat asservi à la température ambiante détermine la température des autres locaux.

Il est possible de régler la température ambiante de façon individuelle dans chaque pièce (à l'exception de la pièce dans laquelle est installé le thermostat) par l'intermédiaire des robinets thermostatiques des radiateurs.

Baisser la température pendant la nuit

Une réduction importante de la consommation de gaz est possible si l'on baisse la température ambiante pendant la nuit ou même pendant la journée. Une baisse de température de 1K correspond à une économie d'environ 5%.

Pour plus d'informations concernant le réglage consultez les modes d'emploi des thermostats.

Eau chaude sanitaire

Un réglage à basse température permet une économie d'énergie importante.

A présent, vous connaissez la manière économique de chauffer avec un appareil à gaz e.l.m. leblanc. Si vous aviez encore des questions, adressez-vous à votre installateur agréé ou écrivez-nous.

4 Mise en sécurité (tirage naturel)

4.1 Mise en sécurité des appareils à tirage naturel

Le système détecte le débordement des produits de combustion par la sonde de contrôle d'évacuation des produits de combustion S.P.O.T.T. connectée directement au tableau électrique.



La sonde de contrôle d'évacuation des produits de combustion S.P.O.T.T. ne doit jamais être mise hors service.

En cas de perturbation de l'évacuation des produits de combustion, la sonde de contrôle d'évacuation des produits de combustion (S.P.O.T.T.) déclenche l'arrêt de la mini-chaufferie:

- le tableau électrique n'alimente plus les électrovannes de commande du bloc gaz,
- l'alimentation en gaz au brûleur est coupée,
- l'afficheur indique A4,

La mini-chaufferie est bloquée pendant 15 min.; elle se remettra en service normalement après ce délai.

En cas de mise en sécurité répétée:

- ▶ Contacter votre installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

5 Généralités

5.1 Nettoyage de l'habillage

Pour nettoyer l'habillage, on peut employer les produits d'entretien habituels du commerce à l'exception de solvants et poudres ou éponges abrasives.

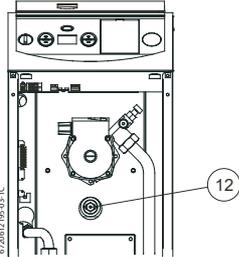
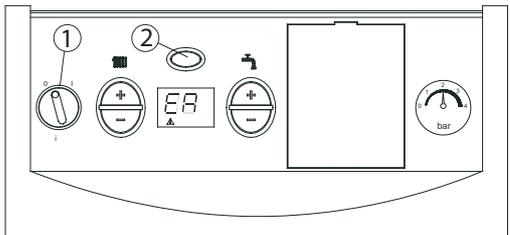
5.2 Entretien

- ▶ Faire procéder annuellement à une vérification de votre appareil par un installateur ou service après-vente agréé e.l.m. leblanc.
- ▶ Faire effectuer annuellement le ramonage et le nettoyage du conduit d'évacuation des produits de combustion.

5.3 Changement de gaz

En cas d'adaptation à un autre gaz que celui pour lequel l'appareil est équipé, la transformation doit être impérativement exécutée par un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

6 Défaut de fonctionnement

AFFICHAGE	SIGNIFICATION	REMEDES
	Afficheur normal: mais la mini-chaufferie ne démarre pas	Il n'y a pas de demande de chaleur. Vérifier le thermostat d'ambiance.
 	Déclenchement de la sécurité de surchauffe eau (rep. 12) (échangeur): quand la température échangeur dépasse 105°C.	Vérifier que la pression d'eau de l'installation est suffisante (minimum 1 bar). Vérifier le débit de circulation (vanne de barrage fermées, présence d'air dans les circuits). Le redémarrage de la mini-chaufferie s'effectue: En réarmant manuellement le bouton de sécurité (rep. 2). 
	Déclenchement de la sécurité de température départ. Température sonde départ mini-chaufferie > 100 °C	Vérifier que la pression d'eau de l'installation est suffisante. Vérifier le débit de circulation (vanne de barrage fermées, présence d'air dans les circuits).
	Défaut de flamme	S'il n'y a pas présence de flamme: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Vérifier que le robinet gaz est ouvert. ▶ Vérifier que la pression gaz est satisfaisante. ▶ Vérifier la purge de la conduite gaz (mise en service). S'il y a présence de flamme: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Vérifier l'électrode d'ionisation et sa connexion. Le réarmement du brûleur s'effectue: <ul style="list-style-type: none"> ▶ En réarmant manuellement le bouton de sécurité (rep. 1). Un délai de 1 minute environ est nécessaire avant la remise en service du brûleur.
	Déclenchement du dispositif de contrôle des produits de combustion et arrêt du brûleur, 1 minute 30 après la mise en service	Faire appel à un professionnel qualifié
	Défaut sonde eau chaude sanitaire	Faire appel à un professionnel qualifié
	Défaut sonde de température extérieure	Faire appel à un professionnel qualifié
	Défaut interne	Faire appel à un professionnel qualifié

 	<p>Défaut sonde départ</p>	<p>Faire appel à un professionnel qualifié</p>
	<p>Pas de communication avec le coffret de sécurité</p>	<p>Faire appel à un professionnel qualifié</p>
	<p>Simulation de flamme</p>	<p>Faire appel à un professionnel qualifié</p>
	<p>Défaillance du circuit électrique vanne gaz</p>	<p>Faire appel à un professionnel qualifié</p>

Informations "Consommateurs"

❶ Votre nouvelle chaudière est accompagnée d'une pochette "utilisateur".

Celle-ci contient:

- la notice d'emploi,
- les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie (volet N°2) à retourner, dûment remplie par vos soins à e.l.m. leblanc.

❷ Assurez-vous que votre installateur a bien adressé à e.l.m. leblanc la carte de mise en service de l'appareil: la garantie dont vous bénéficiez prend effet à partir de la date indiquée par l'installateur.

❸ Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **abonnement d'entretien**.

❹ Pour connaître les adresses de notre réseau d'après-vente, contactez-nous au numéro Indigo indiqué ci-dessous.

Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.

Centre Service Consommateurs

▶ **N° Indigo 0 820 00 6000**

Tarif : 0,12 € TTC/min

Télécopieur 01 43 11 73 50

Une équipe de spécialistes pour répondre en direct à toutes vos questions :
du lundi au vendredi de 7 h à 21 h , le samedi de 8h à 18h.

e.l.m. leblanc - siège social et usine :
124, 126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy Cedex

www.elmleblanc.fr



La passion du service et du confort.